

## AUTEURS

- × Erik van Ossenbruggen, Atze Verkennis, Thijs Fikken, Agnese Macaluso, Anita Peeters (Ecorys, Netherlands)
- × Mats Stjernberg, Nora Sánchez Gassen, Mari Wøien, Justine Ramage, Oskar Penje, Eeva Turunen, Tim Heleniak (Nordregio, Sweden)

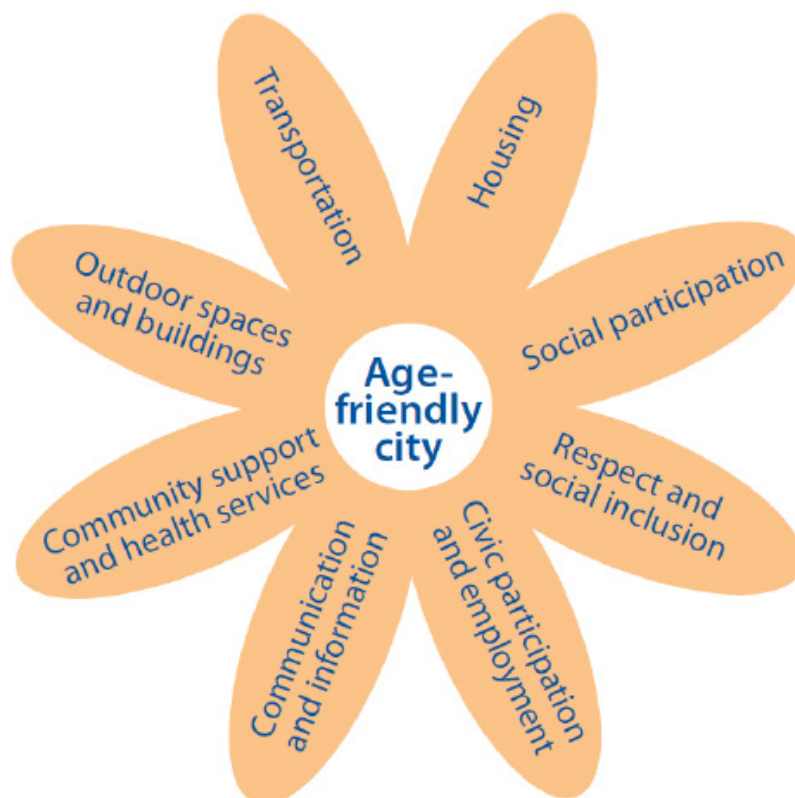
## OBJECTIF

De nombreux pays d'Europe sont confrontés à une transition démographique, qui se traduit souvent par un nombre croissant de personnes âgées. Cette tendance est généralement plus évidente dans les zones rurales. Toutefois, ce phénomène devient également visible dans les zones urbaines. L'étude ACPA d'ESPON tente de fournir des orientations concrètes aux villes où le vieillissement se produit. Les villes d'Amsterdam, de Barcelone, de Göteborg, de Hengelo, de la région métropolitaine de Manchester, de Nantes, d'Oslo et de Saragosse font partie d'un groupe de villes qui comptent déjà des pourcentages relativement élevés de personnes âgées dans leur population ou qui prévoient de tels pourcentages dans un avenir proche. En plus de donner un aperçu des enjeux territoriaux de l'évolution démographique à l'échelle européenne, cette étude aborde la question du vieillissement sous un angle essentiellement local. La méthodologie de recherche consiste en une combinaison de recherches documentaires, d'enquêtes auprès des personnes âgées et d'entretiens avec des fonctionnaires municipaux, des chefs de projet d'initiatives politiques et d'autres experts. En partenariat avec ces villes, des études de cas ont été utilisées pour analyser le vieillissement à travers les questions suivantes :

- × Comment les personnes âgées vivent-elles au quotidien dans les villes ?
- × Quels sont, selon les personnes âgées, les avantages et les inconvénients de la vie en ville ?
- × Comment les huit villes étudiées répondent-elles au phénomène de vieillissement ?
- × Quelles politiques ont été les plus efficaces pour développer des villes accueillantes pour les aînés, comment ont-elles été mises en œuvre et quels sont les facteurs de réussite ?

Le projet ESPON ACPA a utilisé le cadre « **Age-friendly City** » élaboré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (voir figure 1). Ce cadre classe huit domaines qui devraient contribuer à une ville accueillante pour les aînés. Les espaces extérieurs, les transports et le logement qui sont liés à l'environnement physique. La participation sociale, le respect, l'inclusion et l'engagement civique qui appartiennent à l'environnement social. Les autres catégories concernent les services municipaux.

Figure 1. Thèmes des villes accueillantes pour les aînés (selon l'OMS 2007 : 9)



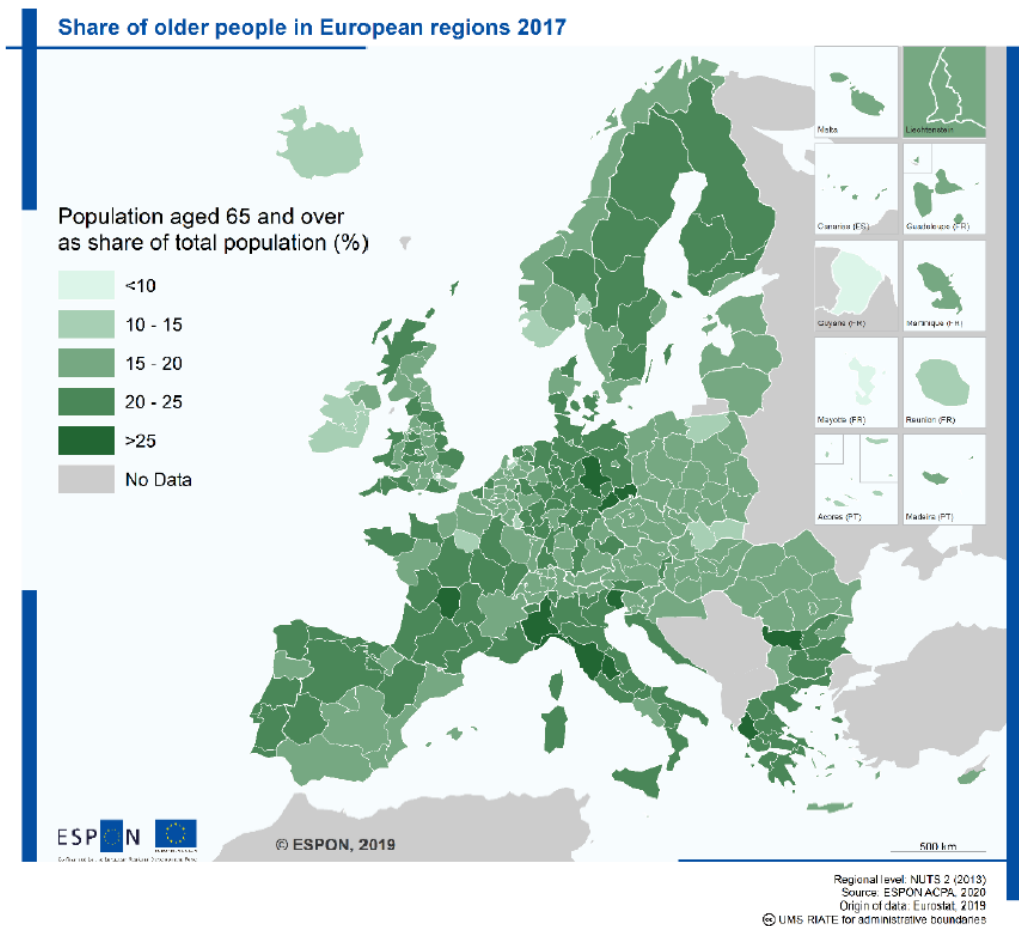
## PRINCIPAUX CONCLUSIONS

### *Tendances et évolutions européennes*

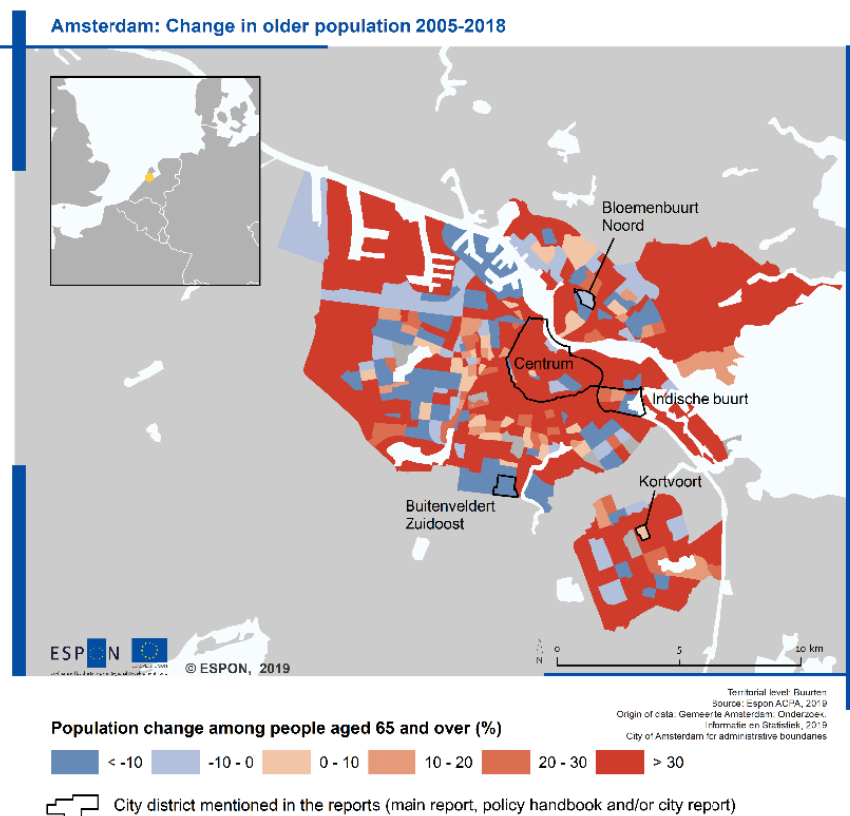
**Tous les pays européens peuvent s'attendre à une augmentation de la proportion de personnes âgées.** En l'an 2000, environ 16 % de la population totale de l'Union européenne était âgée de 65 ans et plus. Au cours des années suivantes, ce nombre a augmenté de manière significative, avec toutefois des différences régionales. D'ici 2030, la proportion de personnes âgées devrait atteindre une moyenne de 24 %. Une analyse plus détaillée montre qu'il existe des différences relativement importantes dans les schémas démographiques entre les pays de l'UE-28 (carte 1).

Même au sein des villes, il existe de grandes différences selon les quartiers (carte 2). Cela montre qu'une **approche par quartier** est essentielle lors de l'élaboration d'une politique envisageant le vieillissement urbain. D'autres indicateurs montrent également que le vieillissement est un processus hétérogène. Par exemple, les villes étudiées diffèrent en termes d'équilibre entre les sexes au sein de la population âgée de 65 ans et plus, d'espérance de vie à 65 ans et d'auto-perception de la santé.

Carte 1 : Part des personnes âgées dans les régions européennes en 2017



Carte 2 : Évolution du nombre de personnes âgées à Amsterdam, 2005-2018 (en %)



## **La vie en ville du point de vue des personnes âgées**

Les discussions de groupe ont montré que les personnes âgées interrogées sont relativement satisfaites de leur ville. Les personnes âgées ont indiqué que **la proximité des services et des équipements essentiels** est un avantage important de la vie en ville. Elles sont relativement plus enclines à utiliser les transports publics, **et le réseau relativement dense de transports publics** leur permet de rester plus actives que lorsqu'elles vivent dans une zone rurale. En ville, elles sont également plus proches des services médicaux et des activités sociales.

Dans toutes les villes, cependant, une question préoccupe clairement les personnes âgées interrogées : l'accessibilité. Tout d'abord, elles sont préoccupées par **l'accessibilité à l'information**. Ils ne se sentent pas à l'aise avec la numérisation croissante de la société - principalement en raison de leur manque de compétences numériques - et craignent d'être exclues des informations essentielles. Elles soulignent également l'accessibilité aux bâtiments et espaces publics (sentiment d'insécurité). Enfin, les personnes âgées indiquent que le transport devient de plus en plus difficile et est considéré comme un obstacle à l'accès aux activités et services souhaités

D'autres préoccupations concernent l'accent mis sur l'autonomie, le manque de logements abordables et adaptés, et le manque d'activités et de services pour les minorités

## **Stratégies des villes concernées**

Les huit villes faisant l'objet d'une étude de cas dans le cadre de l'APAC se sont pour la plupart inspirées des domaines de l'OMS pour élaborer leurs propres stratégies. Il s'agit de stratégies courantes, ventilées par domaine :

- 1. Espaces extérieurs et environnement bâti** : rendre les espaces publics gris et verts plus accessibles aux personnes âgées, par exemple en ajoutant davantage de points de repos et de toilettes dans les espaces publics, ou en supprimant les obstacles tels que les tuiles non fixées ;
- 2. Transport et mobilité** : offrir des options de mobilité supplémentaires pour atteindre des destinations qui ne sont pas accessibles par les transports publics, ou parce que la personne âgée a des difficultés à accéder aux bus et aux trains ; souvent, ces services offrent également une aide supplémentaire, comme la recherche de destinations et l'aide à l'embarquement ;
- 3. Logement** : subventions et aide pour l'aménagement du domicile afin que les personnes âgées puissent vivre plus longtemps de manière autonome ; ou offre de logements groupés où les personnes âgées peuvent vivre dans un environnement sûr avec diverses installations à portée de main. Le coaching pour anticiper le déménagement vers un logement plus adapté a également été appliqué par les villes ;
- 4. Participation sociale** : stimuler la participation à des activités sociales et de loisirs. On les trouve souvent dans les centres communautaires, mais on voit également apparaître des applications numériques pour smartphones qui permettent aux seniors d'entretenir un réseau social ;
- 5. Le respect et l'inclusion sociale** : créer une attitude positive et une sensibilisation au vieillissement - parfois combinée à des activités intergénérationnelles - et élaborer des politiques de sensibilisation à la culture des minorités telles que les migrants ;
- 6. Participation civique et emploi** : encourager les personnes âgées à faire du bénévolat et les faire participer à la prise de décision et à la conception de politiques et d'activités qui leur sont destinées ;
- 7. Communication et information** : apprendre aux seniors à utiliser les technologies numériques, mais aussi veiller à ce que les informations pertinentes soient disponibles par des canaux non numériques ;
- 8. Services communautaires et de santé** : interventions en matière de soins de santé visant à maintenir les personnes âgées actives par le biais de l'activité physique, et formation de réseaux de soins informels de soutien.

Le domaine le plus courant est celui de la participation sociale, de l'intégration et du soutien communautaire, bien que les villes elles-mêmes considèrent également le logement comme une priorité. Cela peut s'expliquer par le fait que les mesures dans ces domaines sont relativement rentables et offrent des possibilités de combinaison avec d'autres domaines d'action, tels que le transport et l'espace extérieur. Dans les huit villes concernées, on constate une forte augmentation du nombre de personnes âgées qui sont très concentrées localement. Il faut donc mettre en place des politiques adaptées au lieu. La plupart des politiques visent à rendre les personnes âgées plus actives et indépendantes - en ciblant souvent les personnes âgées relativement autonomes. En matière de transport, les solutions sur mesure prévalent pour emmener les personnes âgées dans des endroits où les transports publics ne sont pas disponibles. Dans le domaine du logement, l'objectif est souvent de permettre aux personnes âgées de vivre de manière autonome plus longtemps, soit en leur fournissant des logements adaptés pour qu'elles puissent vivre de manière indépendante, soit par le biais d'un financement permettant aux personnes âgées de demander des subventions pour adapter leur propre logement. Toutefois, il est également frappant de constater **qu'aucune des villes ne dispose d'une stratégie claire à long terme** et qu'elles ne suivent et n'évaluent pas systématiquement les progrès réalisés pour rendre leur ville plus conviviale pour les personnes âgées.

Les différences entre les approches concernent la subsidiarité (niveau de gouvernement), les définitions et la délimitation des politiques. Premièrement, des différences peuvent être observées au niveau de la mise en œuvre des politiques. Dans certaines villes (par exemple Manchester et Oslo), les districts ont l'autonomie nécessaire pour développer leurs propres initiatives supplémentaires, et dans d'autres villes, c'est le niveau régional de gouvernement est relativement privilégié. Deuxièmement, les seuils d'âge pour la définition du groupe cible diffèrent selon les villes (50+, 60+, 65+ ou 67+ ans). De même, les choix politiques concernant les groupes cibles (politique générale ou différenciée par sous-groupes) et la couverture géographique (à l'échelle de la ville ou axée sur des quartiers spécifiques) diffèrent selon les villes.

### **Facteurs de réussite**

Les mesures politiques les plus efficaces en matière de vieillissement sont élaborées sur la base **d'une analyse approfondie des problèmes au niveau des quartiers**. Cela comprend des analyses statistiques des tendances et des évolutions passées et attendues par quartier ("vision du décideur"), ainsi que des consultations avec les personnes âgées pour connaître leurs souhaits et leurs besoins ("vision de l'aîné").

Le vieillissement actif et inclusif étant un concept holistique, il implique également **une conception holistique des politiques**. Elle exige que les différents départements politiques travaillent en équipe. Ces "task forces" devraient être constituées par thématiques prenant la forme de défis, comme la lutte contre la solitude ou la prévention des chutes. Les départements sectoriels traditionnels travaillant en parallèle sur le vieillissement ont moins de succès. Une conception holistique réussie de la politique répond également à plusieurs exigences en même temps. Un bon exemple est le projet Life Filming à Göteborg, où les personnes âgées filment leur vie en binôme avec des tablettes et ont la possibilité de signaler certains éléments qui les préoccupent à la municipalité. De cette manière, le projet leur apprend à utiliser la technologie numérique et leur permet également de maintenir des contacts sociaux, tout en leur donnant une voix dans l'administration publique.

L'étude a identifié les facteurs de réussite supplémentaires suivants, qui sont également des défis, influençant les résultats des politiques liées au vieillissement urbain :

- × **Le financement et le soutien politique** de l'administration municipale, de préférence par le maire ou l'échevin ;
- × **Adapter l'offre de services au groupe cible**. Cela signifie qu'il faut utiliser la langue du groupe cible - au sens propre comme au sens figuré -, adapter les activités à la culture



du groupe cible et utiliser des canaux d'information et de sensibilisation non numériques si nécessaire ;

- × **Participation active** des personnes âgées à la conception et à la mise en œuvre des politiques et des activités ;
- × **Une coopération étroite** entre les parties concernées. Non seulement au sein des municipalités, mais aussi dans l'ensemble de la ville. Les municipalités devraient jouer un rôle de facilitateur en réunissant d'autres parties prenantes, telles que les travailleurs communautaires, les agents de santé et autres acteurs similaires ;
- × **Approche positive et informelle** des personnes âgées : il est plus efficace d'atteindre les personnes âgées lorsqu'elles ne sont pas traitées avec condescendance et que l'on ne souligne pas qu'elles ont un "problème". La psychologie positive joue ici un rôle important ;
- × L'amélioration **des liens entre les générations** peut également contribuer à sensibiliser et à soutenir les personnes âgées.

## RECOMMENDATIONS POLITIQUES

En ce qui concerne les défis décrits dans la section précédente, l'ACPA a conduit aux recommandations suivantes pour l'élaboration des politiques et les recherches futures.

- × Poursuite du réseau des "villes amies des aînés". Les villes interrogées dans le cadre du projet ESPON ACPA et qui font partie du réseau **Age-Friendly City** ont une opinion très positive de ce réseau. Elles y voient un outil crucial pour structurer leur programme politique et se concentrer sur les questions les plus importantes et les plus exigeantes du phénomène de vieillissement, ainsi que pour faciliter la coopération et l'échange de connaissances au sein des municipalités et entre elles ;
- × Élaboration d'une **stratégie holistique et à long terme** à l'horizon 2030. De nombreuses villes ne disposent pas actuellement d'une telle stratégie. Cette stratégie devrait lier leur vision à des objectifs stratégiques et tactiques - assurant ainsi une stabilité. En outre, une telle stratégie devrait reconnaître la dimension urbaine du vieillissement, en abordant des questions telles que les différences entre les quartiers, le manque d'espace et la diversité des parties prenantes et des populations (y compris les seniors BAME et LGBT). En même temps, il faut tenir compte du fait que les acteurs politiques exigent souvent des résultats tangibles à court terme. Au cours de chaque mandat du conseil municipal, les objectifs à long terme doivent être traduits en objectifs applicables sur 4 ou 5 ans, couvrant le mandat du conseil ;
- × Développer **un écosystème pour une coopération accrue** entre les parties prenantes institutionnelles et non institutionnelles. Les municipalités devraient unir leurs forces avec les groupes d'intérêt, les organisations de la société civile, les travailleurs communautaires, les organisations de santé, les installations de loisirs et de sport et les restaurants pour élaborer conjointement la stratégie holistique et à long terme nécessaire. Le rôle des entreprises privées en général doit également être exploré : comment peuvent-elles contribuer à une ville amie des aînés ?
- × Approche collective de toutes **les institutions européennes** concernées. Par exemple, toutes les parties prenantes devraient collectivement porter la question à l'attention des membres du Parlement européen, afin de placer le vieillissement en tête de l'agenda politique. Il est intéressant de contacter [AGE Europe](#), qui travaille déjà en étroite collaboration avec le Parlement européen. Pour cela, il faut ;
- × Plus de **suivi et d'évaluation**. Pour un partage fiable des connaissances, il est essentiel de comprendre l'efficacité des politiques par le biais d'une analyse quantitative et qualitative, en comparant le résultat de l'intervention avec la situation de départ ;
- × Veiller à ce que les priorités actuelles soient conformes aux évolutions sociales et aux demandes des personnes âgées, en accordant une attention particulière à :

- La numérisation et les menaces similaires à l'inclusion ;
  - Inégalités sociales et diversification des populations et de leurs besoins ;
  - Approches holistiques et engagement de plusieurs parties prenantes.
- × **Sensibiliser le public au vieillissement.** Cela devrait changer le négativisme et les stéréotypes en une vision positive du vieillissement et une compréhension des besoins des personnes âgées parmi le reste de la population ;
  - × **Une utilisation plus efficace des ressources à tous les niveaux géographiques.** Au sein des quartiers, les travailleurs communautaires et les personnes âgées elles-mêmes ont souvent une connaissance très précieuse des tendances, des évolutions et des besoins. Au niveau européen, des plateformes telles que le Eurocities Working Group on Urban Ageing, AGE Europe et le European Innovation Partnership on Active and Healthy Ageing (EIP-AHA) sont d'excellents réseaux d'échange de connaissances et davantage de villes devraient rejoindre ces réseaux afin d'apprendre les unes des autres.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES POUR LA BELGIQUE

Aucune étude de cas belge n'a été incluse dans la recherche. Néanmoins, certaines municipalités travaillent activement à l'élaboration d'une politique en faveur des personnes âgées. En ce qui concerne plus spécifiquement la recherche, un exemple mérite d'être mentionné : La ville de Bruxelles a rejoint le réseau des "villes amies des aînés" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2009. La volonté de développer une politique transversale en faveur des personnes âgées, basée sur les huit aspects de la vie quotidienne formulés par l'OMS, a donné lieu à une coopération poussée avec le Conseil consultatif du vieillissement. Le processus a été initié par divers événements participatifs organisés entre 2009 et 2015 pour les résidents, les associations de terrain et les différents conseils ("adjoints au bourgmestre"). Grâce à l'adhésion au réseau de l'OMS, diverses priorités et actions concrètes ont été établies :

- × La création d'"antennes" au sein de Bruxelles et l'ouverture d'une "maison des seniors", une plateforme d'information ;
- × La mise à disposition de l'espace public aux personnes âgées par la pratique du sport et la promotion de la santé des plus de 55 ans à travers l'installation d'infrastructures adaptées aux personnes âgées, l'organisation d'activités sportives dans les différents quartiers et l'événement annuel "Sport et Santé" impliquant de nombreux acteurs ;
- × Développer les services sociaux de proximité, ainsi que les services à domicile, au travers de six projets pilotes avec le soutien financier de la Ville de Bruxelles ;
- × Accorder une attention particulière aux personnes âgées vulnérables, et plus spécifiquement aux personnes âgées vivant dans des maisons de repos et de soins, ainsi qu'à leurs familles, par le biais de synergies avec les maisons de repos et de soins et d'espaces permettant l'interaction avec le monde extérieur, et l'ouverture d'une maison pour les personnes souffrant de démence ;
- × Poursuivre notre politique de "logement pour les personnes âgées" en construisant 102 logements répondant aux besoins des personnes âgées. Il y aura un programme de logements protégés "Abbeyfield", ainsi que des logements pour les personnes âgées souffrant d'un handicap intellectuel. Un système de cohabitation entre personnes âgées autonomes et étudiants est également à l'étude au sein du parc immobilier de la ville de Bruxelles ;
- × Poursuivre et renforcer la participation des personnes âgées par le biais du conseil consultatif des personnes âgées et de projets pilotes dans le cadre de l'accessibilité.